



SITUATION ÉCONOMIQUE DES TPE-PME EN 2021 : LA REPRISE EST TIMIDE

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) a publié une étude qui présente les perspectives des TPE et PME en cette rentrée 2021. La reprise est là mais la crise sanitaire a laissé des traces qui seront, pour certaines entreprises, difficiles à effacer, et des freins existent toujours.

Source : CPME, « Enquête Covid-19 - Les perspectives de rentrée pour les TPE-PME », 1er septembre 2021

PAR LA RÉDACTION REVUE FIDUCIAIRE

Méthodologie de l'étude - Pour réaliser son étude, la Confédération des PME (CPME) a interrogé 1 153 dirigeants de TPE/PME faisant partie de ses adhérents, via l'envoi d'un questionnaire en ligne, du 18 au 31 août 2021. Les résultats de l'enquête ont été définis sur la base de réponses volontaires.

La situation globale des TPE et PME tarde à s'améliorer - Au premier semestre 2021, 39 % des dirigeants de TPE et PME interrogés ont fait état d'une dégradation de la situation globale de leur entreprise par rapport au second semestre 2020. 32 % d'entre eux ont considéré que leur entreprise allait mieux et 29 % n'ont vu ni amélioration, ni dégradation. Les prévisions pour le second semestre 2021 ne sont guère meilleures puisque 41 % des dirigeants sondés anticipent une situation globale identique à celle du premier semestre et 34 % d'entre eux craignent une dégradation. Ceux qui entrevoient une embellie sont moins nombreux qu'au premier semestre (26 %).

Près de la moitié des entreprises interrogées rencontrent des difficultés à recruter, ce qui les empêche de se développer - 44 % des dirigeants ayant répondu à l'enquête font face à des difficultés de recrutement. Parmi eux, 57 % déclarent avoir dû renoncer à des marchés ou à des projets du fait de ces difficultés.

Quid de la situation financière des entreprises ? La CPME souligne, et c'est un point positif, que près de deux entrepreneurs sur trois (62 %) considèrent que leur situation financière est identique (40 %) ou meilleure (22 %) depuis le début de la crise sanitaire et économique. Cette dernière a, néanmoins, fragilisé la situation financière des TPE et PME. En effet :

- 18 % des entreprises interrogées estiment ne pas avoir la trésorerie suffisante pour rembourser les échéances sociales et fiscales et 23 % d'entre elles déclarent ne pas avoir fixé de calendrier de remboursement ;
- avant de savoir qu'elles le seraient (annonces gouvernementales du 30 août), 54 % des dirigeants sondés souhaitent que les aides de l'État soient prolongées à la rentrée 2021 (dont 73 % pour les entreprises dont la situation financière s'est dégradée depuis le début de la crise) ;
- 47 % des dirigeants de TPE-PME ayant répondu à l'enquête déclarent que la pandémie a un impact en termes d'organisation sur leur entreprise et 45 % d'entre eux mesurent un impact en termes de marché.

Le télétravail va être maintenu mais ne va plus être la règle - Selon la CPME, huit chefs d'entreprise sur dix (81 %) envisagent un retour sur site de leurs salariés. Parmi eux, 29 % craignent que ce retour sur site engendre des difficultés avec certains de leurs salariés.

Toutefois, 29 % des dirigeants pensent maintenir des jours de télétravail, dont 35 % dans le secteur des services aux entreprises.

La reprise est freinée par les hausses de prix et les pénuries de matières premières subies par les entreprises - La hausse du prix des matières premières impacte 64 % des entreprises interrogées, dont 54 % affirment, pour l'instant, qu'elles ne répercuteront pas cette augmentation sur leurs prix de vente.

Plus préoccupant encore, une entreprise sur trois (33 %) éprouve des difficultés pour s'approvisionner en matières premières.

Enfin, parmi les TPE et PME impactées par la hausse des prix et/ou les difficultés d'approvisionnement, 21 % déclarent avoir dû renoncer à des marchés et 82 % ne s'attendent pas à une amélioration de la situation avant 2022.

<https://www.revue-fiduciaire.com/actualite/actu-juridiques>